

# La brigade de propreté revient sur la côte

Depuis janvier 2022, la redevance incitative est appliquée à l'ensemble des communes de l'Agglo. Les services de propreté se préparent à l'été, l'affluence des touristes et les résidents secondaires.

La redevance incitative est mise en place depuis janvier 2022, dans l'ensemble du territoire de Lamballe Terre et Mer, notamment sur la côte de Penthièvre. Comment s'est préparé l'agglo pour ce deuxième été ? Rencontre avec Jean-Luc Couëllan, vice-président en charge de la réduction et de la gestion durable des déchets et de Yoann Corrigo, responsable du service déchets ménagers à Lamballe Terre et Mer.

## Comment s'est passé l'été dernier au regard des déchets ?

L'année dernière, l'été s'est plutôt bien passé. Depuis, on a pratiquement plus de lettres de relance ou d'appels concernant des problèmes de tri. Les appels qu'on a aujourd'hui sont plutôt d'ordres techniques (dota-tions de bacs...).

## Vous aviez mis en place une brigade propreté sur la côte ?

Oui, l'été dernier, on a mis en place des choses pour faciliter la propreté des colonnes enterrées. Notamment la brigade propreté qui intervenait dans les communes littorales où il y a ces colonnes : Plurien, Pléneuf-Val-André, Erquy et Planguenoual.

Pour ce deuxième été, on renouvel-le cette brigade de propreté pour voir s'il y a un réel besoin, s'il y a des dépôts en pied de colonne. Et si oui, pourquoi et quelles solutions à apporter pour ne plus en avoir.

## Comment est constituée cette brigade ?

Ce sont deux saisonniers (juillet et août) qui ont pour mission d'aller tôt le matin sur les points d'apports volontaires et de voir s'il y a des dépôts. S'il y en a, ils se chargent de les ramasser et surveillent aussi le taux de remplissage de ces colonnes. Cela nous permet de comparer ces taux à l'année dernière et de réaliser une étude comportementale.

Il y a également une veille olfactive de leur part, afin d'être alertés en cas d'odeurs désagréables. On est désormais équipé d'un matériel spécifique pour intervenir rapidement.

## Il y a d'autres spécificités pour la côte ?

À Pléneuf-Val-André et Erquy, l'agglo donne la possibilité d'avoir à la fois un



Une brigade propreté va intervenir au niveau des colonnes enterrées installées sur la côte cet été.

PHOTO : OUEST-FRANCE

bac et aussi un badge pour avoir accès aux colonnes enterrées. Cette solution est notamment proposée aux personnes occasionnellement présentes dans des habitats pavillonnaires. Ainsi, elles ne sont pas obligées de suivre le calendrier de collec-tes.

Après un an de recul, on s'aperçoit que ce système a été plutôt bien utilisé par ceux qui ont fait la demande de ce forfait bac badge. C'est assez satisfaisant.

## Comment sont gérés les déchets des restaurants en période estivale ?

Pour les restaurants qui possèdent des bacs et des locaux individuels pour les déchets, il n'y a pas vraiment de souci. On propose de collecter leurs bacs d'ordures ménagères jusqu'à trois fois par semaine en saison (d'avril à septembre).

Et puis il y a des restaurants qui n'ont pas de place pour avoir des bacs. On a développé un moyen de précollecte via les colonnes d'apport volontaire pour se débarrasser de leurs déchets quand ils le souhaitent.

En ce qui concerne la composition

des déchets (fruits de mer, déchets fermentescibles...), il y a une législation qui arrive en janvier 2024 obligeant à trier les biodéchets. Pour les professionnels, ce sera à eux de le mettre en place avec leur chambre consulaire. Nous nous tenons bien sûr à leur disposition si besoin.

## Comment abordez-vous cet été ?

Les habitants sont sensibilisés depuis 24 mois à la redevance incitative. Pour les résidences secondaires, il n'y aura plus d'inconnu concernant l'utilisation, les points d'apports volontaires... Mais cela ne va pas dire

que les incon vénients qu'on a eus l'été dernier ne vont pas réapparaître cette année. On a eu des incivilités, et on en avait avant la redevance incitative, donc on se doit d'être vigilant.

Et puis, comme on le disait, la brigade propreté a déjà été expérimentée, les fréquences de collecte ont été réajustées notamment au niveau des points d'apport volontaire... On va tirer les enseignements en fin d'été de ce qui a bien ou moins bien marché et évoluer pour la saison 2024.

Anne-Lyse RENAULT.

## Sur la côte, déchets en baisse de 15 % à 17 %

Comment s'est passée l'année 2022 de façon plus globale en matière de déchets ?

« Il y a eu des mises à jour de dotation de bac. En fait, après quelques mois, des personnes sont revenues sur les tailles de bacs nécessaires. Une tendance plutôt à la baisse, en particulier pour les résidences secondaires qui pensaient avoir besoin de plus gros bac », explique Yoann Corrigo, responsable du ser-

vice déchets ménagers à Lamballe Terre et Mer.

L'année dernière a aussi été marquée par une baisse du tonnage collecté des ordures ménagères de 9 % sur l'ensemble du territoire, et de 15 à 17 % sur la côte. « À partir du moment où on a eu peu de réclamations, hormis la gestion de base, on estime que les indicateurs sont plutôt au vert pour la suite », poursuit le responsable.